

Politologue, André Lamoureux est chargé de cours au Département de science politique de l'UQAM depuis 2006. Il a auparavant mené une longue carrière au niveau collégial au cours de laquelle il a notamment enseigné la science politique et la sociologie. Spécialiste en politique canadienne et québécoise, André Lamoureux possède une expertise dans le domaine des partis politiques et des idéologies, la question nationale québécoise et les enjeux constitutionnels, mais aussi concernant l'histoire de la gauche au Québec. Il est spécialiste de la social-démocratie en général et du NPD au Canada et au Québec, à propos duquel il a réalisé de nombreuses publications. Partisan de la laïcité, André Lamoureux est membre du Rassemblement pour la laïcité et de la Coalition laïcité Québec depuis 2012. À ce titre, il a participé à l'organisation de plusieurs événements, dont la *Marche de la laïcité* tenue le 26 octobre 2013 et le spectacle « *En toute laïcité* » présenté à Montréal le 7 mars 2014. Il a également présenté le mémoire de la Coalition laïcité Québec à la Commission parlementaire des institutions en 2013 à propos du projet de loi 60 proposant l'adoption d'une charte de la laïcité (PL60). Subséquemment, toujours en commission parlementaire, il a présenté des mémoires du Rassemblement pour la laïcité sur deux projets de loi présentés par le gouvernement Couillard : le PL59 (sur les « discours haineux ») en septembre 2015 ainsi que le PL62 (sur ladite « neutralité religieuse ») en octobre 2016.

Depuis 2013, André Lamoureux a publié de nombreux articles dans les médias sur la question de la laïcité, les intégrismes religieux et l'islamisme en particulier, les idéologies étant l'un de ses domaines de spécialité. En janvier 2018, il a même accordé une longue entrevue à M. Aziz Farès dans le cadre d'une série d'émissions intitulées « *Propos sur l'islam* » et diffusées sur RadioVM (<http://azizfaresidees.unblog.fr/2018/01/26/propos-sur-lislam-rencontre-avec-andre-lamoureux> ). Tout aussi récemment, de concert avec Nadia El Mabrouk, André Lamoureux a accordé une entrevue au journaliste Vipal Monga, du *Wall Street Journal*, à propos de la loi 62 (<https://www.wsj.com/articles/quebecs-law-on-facial-veils-fuels-fierce-debate-1516876200>).